portait sur les formules de coopération entre les services d'information, et elle y a invité vingt spécialistes de l'information. L'initiative a reçu un tel accueil que l'Institut envisage de convoquer un autre colloque semblable mais de plus grande envergure en novembre 1987.

L'Institut continue à constituer un thésaurus sur la limitation des armements, le désarmement, la défense et le règlement des conflits. À la fin de l'année, le thésaurus comptait environ 3 000 termes, et la version anglaise en était presque terminée. En 1988, l'Institut l'offrira dans les deux langues officielles du Canada à d'autres bibliothèques et centres d'information qui pourront s'en servir pour le catalogue et comme outil de référence terminologique dans les domaines de la paix et de la sécurité.

À l'Institut, on se sert du thésaurus tous les jours pour classer l'information dans une base de données sur la paix et la sécurité, base qu'on a commencé à constituer en mars 1986. Les fiches sont tirées des ouvrages existant dans la bibliothèque de l'Institut, lesquels comprennent des monographies, des périodiques et de la "documentation"

grise".

Les Services d'information veulent rendre la base de données accessible au public canadien soit directement, soit par l'entremise d'un distributeur commercial. À cette fin, l'Institut a formé un groupe consultatif qui comprend des directeurs de centres de documentation travaillant à l'Institut canadien des affaires internationales (CIIA), au Collège des Forces canadiennes (Toronto), au Centre des études internationales et stratégiques de l'Université York, et au Centre québécois des relations internationales (CQRI). Les membres de ce groupe collaborent entre eux en participant à la création d'une base commune de données dont chacun d'eux pourra profiter. Ils doivent par ailleurs élaborer des stratégies qui permettront de rendre la base de données accessible à tous les centres de documentation et bibliothèques du Canada.

En outre, l'Institut finance des projets menés en collaboration avec d'autres bibliothèques. C'est ainsi qu'il a versé 25 000 \$ au CIIA et la même somme au CQRI dans le cadre d'une entreprise conjointe dont l'objet est de relier directement à un distributeur commercial une bibliographie sur les relations du Canada avec l'étranger. L'Institut a également aidé le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement à créer une bibliographie sur la limitation des armements et le désarmement, bibliographie que le Centre doit publier. L'ICPSI a accordé des subventions à dix-neuf bibliothèques publiques pour les aider à accroître leurs collections d'ouvrages sur la paix et la sécurité; il visait ainsi à remplir une partie de son mandat selon lequel il lui incombe d'accroître l'information dont le public canadien dispose sur la paix et la sécurité. Les annexes E et F énumèrent respectivement les bibliothèques avant recu de telles subventions et les livres qu'on leur a attribués.

Personnel et administration

Au cours de l'année, la Direction de l'administration s'est surtout efforcée d'élaborer des lignes directrices et des méthodes devant permettre à l'Institut de gérer efficacement ses affaires. Le conseil a approuvé une



directive sur la formation et le perfectionnement du personnel, et il a autorisé la mise en application d'une méthode d'évaluation du rendement des employés. L'Institut s'est par ailleurs doté d'une politique sur les langues officielles, tandis que le conseil a approuvé et présenté au bureau du Greffier les lignes directrices de l'ICPSI sur les conflits d'intérêts.

Le personnel est toujours organisé en cinq groupes: Recherche, Programmes publics, Bibliothèque, Administration et Direction. En mars 1987, l'Institut avait vingt-deux employés réguliers, sans compter neuf autres personnes embauchées à contrat à plein temps, ce qui faisait un total de trente et un employés. L'annexe H donne la liste des membres du personnel, y compris les quatre personnes travaillant à temps partiel.

Les autorités compétentes se sont interrogées sur l'informatisation de l'Institut et elles ont décidé d'acheter le matériel nécessaire, qui doit être en place vers le milieu de 1987.

Le Direction de l'administration a élaboré et mis en oeuvre une politique et un règlement officiels en matière financière. Le rapport du vérificateur, à la page 9 du présent document, contient des détails sur les opérations financières de l'Institut.